

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 21 novembre 2017 à **vingt** heures en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

ORDRE DU JOUR

~~Première-deuxième-troisième~~ convocation

En séance publique :

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

- **Ordre du jour de la séance :**

1. Politique de la sécurité – Débat sur les problèmes propres à la commune
2. Zone de secours « NAGE » - Fixation de la dotation définitive 2017
3. « La Compagnie du milieu du monde – « Le P'tit Bazar » - Libération d'un subside
4. ASBL « APPEL » - Octroi d'un subside dans le cadre de la réfection de la Chapelle St-Roch sise à Assesse
5. Financement de certaines dépenses extraordinaires – Marché public
6. Acquisition de véhicules communaux via la convention « S.P.W.-251 – Direction de la Gestion mobilière »
7. Entretien de la voirie 2017 – Marché public
8. Aménagements de sécurité 2017 – Marché public
9. « PIC 2017-2018 - Aménagement de voirie et de sécurité : Chaussée de Marché » :
 - Approbation de la convention pour mission particulière confiée à l'INASEP ;
 - Approbation de la convention pour mission particulière en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobile.
10. Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Maison communale – Marché public
11. Aliénation d'une habitation sise Rue de Lustin à Maillen – Modification des conditions
12. Mise à disposition d'un terrain communal sis à Assesse au profit du « Foyer jambois » - Dénonciation partielle du bail à ferme & Indemnisation de l'agriculteur

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

13. Intercommunales « BEP » « BEP Expansion économique »
« BEP Crématorium » « BEP Environnement » « IMIO »
« IDEFIN » « ORES Assets » « INASEP » - Assemblées
générales
14. Assurance « Hospitalisation » à destination du personnel –
Attribution à l'AG Insurance par le Service Social Collectif de
l'ONSS – Ratification
15. Nettoyage des locaux de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de
Wallonie » - Convention de détachement d'un agent communal
16. Application de l'article 60 du Règlement Général de la
Comptabilité Communale – Information
17. Redevance pour les frais de rappel (sommation) par recommandé
– 2018 à 2019 – Adaptation suite à la loi du 20 février 2017
modifiant l'article 298 du CIR92.
18. Equipement de sécurité & Prévention des inondations –
Informations sollicitées par M. PIERSON

Huis-clos :

1. Mise en œuvre d'un accompagnement professionnel -
Information
2. Service des Finances – Ratification de la désignation d'un agent
administratif temporaire
3. Service de la Population – Ratification de la désignation d'un
agent administratif temporaire
4. Accueil extrascolaire – Ratifications de désignations temporaires
5. Enseignement :
 - Désignations temporaires – Ratifications
 - Désignation d'enseignants sur fonds propres - Ratifications

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

P. TASIAUX

